NYLAR 4 EW



NYLAR 4 EW est un larvicide et un régulateur de croissance.

ACTION :

NYLAR 4 EW agit par contact et par ingestion. Son action sur le système nerveux des insectes est rapide et irréversible et la grande persistance d'action permet une protection optimale des lieux traités. Il agit seul pour prolonger la durée d'efficacité d'un traitement ou bien en association avec un insecticide adulticide pour une traitement complet et durable. **NYLAR 4 EW** est efficace contre un grand nombre de larves d'insectes nuisibles: mouches, mites, araignées, moustique, puces blattes…

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Traiter hors présence du public. Laisser les lieux inoccupés pendant 24H, aérer largement avant de réoccuper les locaux.

NYLAR 4 EW est facile d'emploi grâce à son flacon doseur gradué, d'une contenance de 500ml:

Pour les **insectes rampants**:

Pulvériser **NYLAR 4 EW** sous basse pression et de manière localisée dans les fissures, au niveau des plinthes, entre les conduites, les chambranles de portes ou de fenêtres, et tout autre où chaleur et obscurité représentent des caches idéales pour ces insectes.
Dosage : 25 ml dans 5L d'eau pour 100m²

Pour les **insectes volants**:
Traiter si possible les murs et parois par pulvérisation en évitant un trop grand ruissellement du produit.
Dosage : 10 ml dans 5 L d'eau pour 100 m²

Produit biocide : TP18

Contient

40g/l Pyriproxyfen

Type :

Base aqueuse

Durée de conservation :

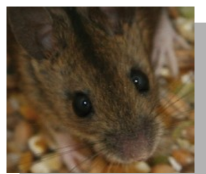
2 ans

Conditionnements

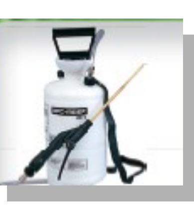
Flacon de 500ml



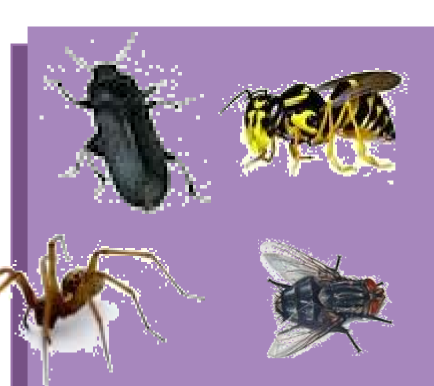
ZA de Kerampaou
29140 MELGVEN
Tel. 02 98 59 57 57
Fax. 02.98 59 55 47
larc@wanadoo.fr
BR00011







NYLAR 4 EW



PRECAUTIONS



N– Dangereux pour l'environnement

Porter des gants, un vêtement de protection, une protection oculaire et un masque.

Respecter les usages, les doses et les précautions d'emploi

Conserver dans l'emballage d'origine, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, et hors de portée des enfants.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Faire collecter les reliquats par un organisme agréé.

Rincer soigneusement les bidons vides, les rendre inutilisables et les éliminer selon la législation en vigueur

Ne jamais vider les fonds de bidons dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.

Produit biocide : TP18

Contient

40g/l Pyriproxyfen

Type :

Base aqueuse

Durée de conservation :

2 ans

Conditionnements

Flacon de 500ml



« Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. ».



ZA de Kerampaou
29140 MELGVEN
Tel. 02 98 59 57 57
Fax. 02.98 59 55 47
larc@wanadoo.fr
BR00011

